

VERS LA SECONDE
“ENSEIGNEMENTS D’EXPLORATION” ET
« OPTIONS FACULTATIVES »

*Enseignements
d’exploration :*

*Quel
fonctionnement ?*

Quelles offres ?

Le choix des Enseignements d’exploration(sauf CCD et Japonais) sera formulé lors de l’inscription au lycée , fin juin , via l’inscription en ligne.

Les élèves recrutés en Sections Internationales (SIS) sont invités à choisir des enseignements d’exploration de **1h30** suivants : SES – MPS -Littérature et société- Arts visuels.

**1ER ENSEIGNEMENT D’EXPLORATION AU
CHOIX PARMIS LES ENSEIGNEMENTS D’ECONOMIE**

Sciences économiques
et sociales (SES) 1h30

OU

Principes Fondamentaux
de l’économie et de la
gestion (PFEG) 1h30

**2 EME ENSEIGNEMENT D’EXPLORATION
DIFFERENT DU PREMIER A CHOISIR PARMIS :**

Ou
SEULEMENT

Création
et
Culture
Design
(CCD)
*

6h

vers bac
STD2A

Latin :
3h

Grec ancien
3h

LV3 : Italien
3h

*
LV3 : Japonais

Arts plastiques
3h

Cinéma-AudioVisuel
(CAV)
3h

ICN :
Informatique et
création
numérique :
1h30

Arts
Visuels :
1h30

Biotechnologies :
1h30

Sciences et
laboratoire :
1h30

Santé et
social :
1h30

Méthodes et pratiques
scientifiques
(MPS) :1h30

Littérature et
société :
1h30

Font l’objet d’une affectation spécifique dans AFFELNET , les enseignements d’exploration suivants :
 LV3 Japonais et Création Culture Design(CCD)

ainsi que la Section Européenne et les Sections Internationales.

Les enseignements d’exploration comme tels n’existent qu’en Seconde. On peut continuer sous forme d’ « Option » en 1ère et Tle les disciplines suivantes : Latin – Grec- les LV3- Ciné Arts Plastiques- Cinéma & les Sections Européenne et internationales.

« Entretien PassCCD » préalable obligatoire: inscription à l’entretien via le collège entre février et le 05 mai 2017. La convocation à l’entretien sera communiquée par le collège.

Tests de pré-sélection préalables à l’affectation proprement dite prononcée par le DASEN en juin.

Les objectifs :

- ☉ faire découvrir aux élèves des champs disciplinaires nouveaux (connaissances et méthodes) ou approfondir
- ☉ leur apprendre à identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire ;
- ☉ les préparer à choisir une série en première et leur donner des éléments d'information sur les filières de l'enseignement supérieur.
- ☉ Les enseignements d'exploration de seconde ne conditionnent pas l'accès à telle série du cycle terminal. (« Création et Culture Design » - 6 h favorise l'accès à la voie STD2A ,mais est également compatible avec le choix des autres séries du cycle terminal).

Quels contenus ?

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (Intervenant : enseignant de SES)

- découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, etc.).

Sciences économiques et sociales (Intervenant : enseignant de SES)

- découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

Biotechnologies (Intervenant : enseignant de SVT)

- découvrir les protocoles expérimentaux, les procédés bio-industriels ;
- aborder les questions de qualité, de sécurité biologiques ;
- réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

Sciences et laboratoire (Intervenant : enseignant de PHC et SVT)

- découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ;
- apprendre à connaître et utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées.

Santé et social (Intervenant : enseignant de SVT)

- découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ;
- aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ;
- explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

Méthodes et pratiques scientifiques (Intervenant : enseignant de PC et SVT)

- se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets interdisciplinaires ;
- comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ;
- découvrir certains métiers et formations scientifiques

Littérature et société (Intervenant : enseignant de Français et HG)

- connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ;
- percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ;
- explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liées aux études littéraires.

Classe de Seconde, rentrée 2017

Langue vivante 3 : Italiens ou japonais (Intervenant : enseignant de langues vivantes)

- découvrir une langue nouvelle et une autre culture ;
- acquérir les bases de la communication orale et écrite ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

ICN : « Informatique et création numérique »

L'enseignement d'exploration « Informatique et création numérique » a le double objectif d'apporter aux élèves de seconde des connaissances et modes de raisonnement du domaine de la science informatique et de les amener à un premier niveau d'analyse critique des enjeux du numérique.

Création et activité artistiques : Arts visuels (Intervenants : enseignant en Arts plastiques et Lettres ou Anglais)

- explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ;
- apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ;
- découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Cinéma audiovisuel (Intervenant : professeur habilité CAV)

s'adresse aux élèves intéressés ou passionnés par le cinéma et désireux d'approfondir leur culture cinématographique, de s'initier à la méthodologie de l'analyse de films, ainsi qu'à l'écriture de scénario, à la réalisation et au montage numérique.

Création et culture design 6H (Intervenant : enseignant d'Arts appliqués)

- acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ;
- appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et différentes époques.

Arts plastiques (Intervenant : enseignant en Arts plastiques)

-exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. La pratique engagée par l'élève doit l'aider à comprendre progressivement les enjeux artistiques fondamentaux qui motivent la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui. Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites de formation ciblées sur les arts plastiques en cycle terminal, soit en enseignement obligatoire de série L, soit en enseignement facultatif. Ces choix doivent aussi - et à plus long terme - lui permettre d'accéder à des études supérieures en vue d'un parcours professionnel.

Langues et Cultures de l'Antiquité Grec ancien & Latin (Intervenant : enseignant de Lettres Classiques)

- permet à tous les élèves de découvrir, d'interroger et d'interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques pour mieux comprendre notre culture et notre langue. -les élèves prennent conscience par étapes de la manière dont des genres, des œuvres et des problématiques s'inscrivent dans l'histoire grecque. Comme c'est le cas en français, la lecture des textes et leur commentaire contribuent à développer les capacités de réflexion et de délibération.

« OPTIONS FACULTATIVES »

Quel fonctionnement ? Quelles offres ?

PRINCIPES :

A statut d'option en seconde, un enseignement suivi **en plus** des deux enseignements d'exploration obligatoires.

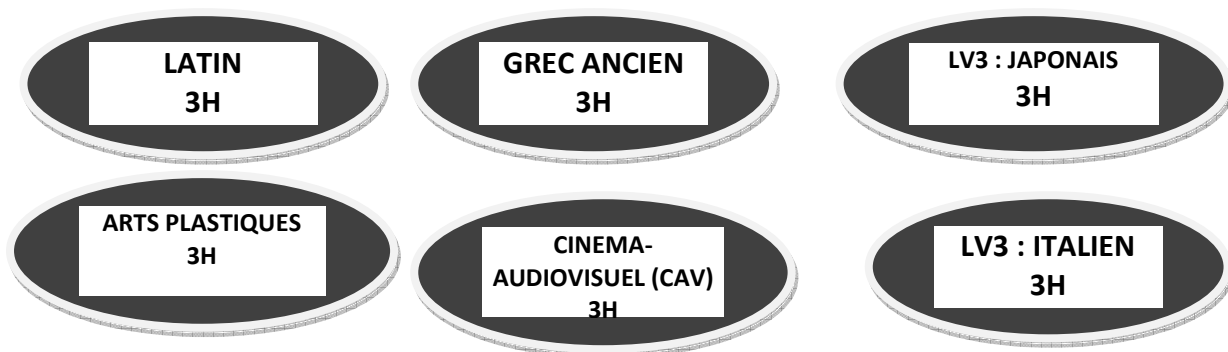
Deux élèves qui auraient choisi **un même** enseignement (Ex : Cinéma ou Japonais) l'un au titre de *l'Enseignement d'Exploration* et l'autre au titre d'une *Option Facultative*, seront regroupés dans un même cours .

Nous attirons votre attention sur la **charge de travail** (3h de cours, plus le travail personnel) que représente une Option Facultative, en plus des horaires obligatoires. **Toute inscription en juin- juillet engage l'élève à l'assiduité tout au long de l'année**. L'abandon après inscription n'est pas autorisé.

L'accès à une Option Facultative est conditionné :

- 1) par le nombre de places disponibles après l'inscription au titre des enseignements d'exploration
- 2) dans tous les cas, par la **compatibilité des contraintes techniques de construction des emplois du temps**.

OPTIONS FACULTATIVES PROPOSEES :



Un lycéen qui souhaite vraiment suivre un enseignement d'Arts Plastiques ou de Cinéma audiovisuel en seconde doit vraiment le choisir au titre du 2^{ème} enseignement d'exploration , faute de places disponibles pour le suivre à titre d' »option « (c'est-à-dire, en plus des deux enseignements d'exploration).

De ce fait , c'est essentiellement en 1^{ère} et Terminale que la notion d' »option facultative « prend tout son sens en relation avec les épreuves facultatives du baccalauréat.

Quels contenus ?

OF : Latin ou grec

Le programme de "Langues et cultures de l'Antiquité" est organisé, pour les trois années de lycée, autour de thématiques et de problématiques destinées à permettre une approche des langues et cultures grecque et latine qui soit à la fois attrayante et fidèle à leurs dimensions profondes.

De la lecture en traduction à un travail bilingue ou à une alternance entre texte latin ou grec et texte français, le professeur adaptera à chaque fois son mode d'approche en fonction de la nature et de la difficulté des textes.

Pour les élèves commençant l'étude d'une langue ancienne en classe de seconde, afin de construire progressivement les compétences de lecture et de traduction, on privilégiera dans un premier temps l'étude de textes authentiques accessibles, notamment, pour le grec, Apollodore, Epitomé, et, pour le latin, Pseudo-Aurélius, De viris illustribus urbis Romae. L'accès progressif à une lecture autonome du latin et du grec sera facilité aussi par la lecture bilingue : les élèves pourront parfois utiliser de manière méthodique une traduction française pour accéder au texte latin et grec, que celle-ci permette de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, ou qu'elle soit une aide pédagogique à la compréhension d'un passage difficile.

OF LV3 : Japonais ou Italien

La LV3 offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LV1 et LV2. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois son histoire familiale, ou sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extrascolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue. Le transfert de ces capacités n'est certes pas automatique. Le professeur s'efforce d'en tirer parti ou de le susciter.

Cet enseignement s'étend sur une période plus courte que pour la LV1 ou la LV2 ; toutefois la démarche est la même : l'enseignement y est organisé dans la même perspective de

communication, portant sur une langue usuelle et authentique, et on aura avantage à s'inspirer de l'approche proposée dans le programme du palier 1 du collège.

Le lexique et la grammaire font l'objet d'une progression raisonnée et programmée.

Le lexique donne lieu à un apprentissage systématique. De même que pour la grammaire, on distinguera le lexique qui doit être acquis, mémorisé - pour être réutilisé - du lexique qui n'est vu qu'en reconnaissance, et qui ne sera repris qu'ultérieurement. Les mots retenus sont regroupés par thèmes ou par champs, et toujours découverts en contexte, ou dans des situations de communication.

Il en va de même de la grammaire, qui n'est jamais abordée ex abrupto ni présentée de façon exhaustive à ce niveau d'apprentissage. Là aussi la distinction est opérée entre les faits qui doivent être explicités - pour être réutilisés - et ceux dont l'explicitation - partielle et progressive - sera différée au jour où l'élève aura intégré intuitivement de lui-même le mécanisme mis en œuvre empiriquement.

L'élève sera plus rapidement initié à l'utilisation d'outils tels que le dictionnaire et la grammaire, pour lui permettre de développer une activité autonome.

Le contenu et l'intérêt culturel des supports - authentiques, de nature et de longueur variables, éventuellement adaptés - permettent d'effectuer dans des conditions plus naturelles et plus motivantes l'apprentissage linguistique, en même temps que l'initiation aux sociétés où la langue est parlée. L'entrée culturelle « l'art de vivre ensemble » offre pour les troisièmes langues une approche particulièrement propice des réalités les plus immédiates et sensibles de ces sociétés.

OF Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel

Les enseignements facultatifs arts relèvent de la formation culturelle générale proposée au lycée. Au-delà des spécificités propres à chaque domaine de l'art, ils présentent des caractères communs et se fixent des objectifs sensiblement identiques. Ils mettent en jeu le corps, le sensoriel et le sensible et se structurent autour de deux composantes, l'une pratique, l'autre culturelle, qui sont le plus souvent imbriquées lors de la mise en œuvre pédagogique.

⇒ **ARTS PLASTIQUES**

En classe de seconde, l'enseignement facultatif des arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège. Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il

vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. La pratique engagée par l'élève doit l'aider à comprendre progressivement les enjeux artistiques fondamentaux qui motivent la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui. Les connaissances et compétences ainsi acquises doivent faciliter des poursuites de formation ciblées sur les arts plastiques en cycle terminal, soit en enseignement obligatoire de série L, soit en enseignement facultatif. Ces choix doivent aussi - et à plus long terme - lui permettre d'accéder à des études supérieures en vue d'un parcours professionnel.

Classe de Seconde, rentrée 2017

⇒ **CINÉMA-AUDIOVISUEL**

L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel au lycée privilégie la dimension artistique de ces domaines. Il prend en compte leurs composantes patrimoniale et contemporaine, il est ouvert à l'ensemble des techniques de représentations animées et sonores, il accueille les formes et genres cinématographiques et audiovisuels les plus variés et les plus novateurs. Il met en évidence les références incontournables, les filiations entre les formes et entre les périodes. Il sensibilise à l'histoire de ces domaines en lien avec celle des autres arts. Il aborde les nouvelles créations artistiques liées à la diversification des écrans, les nouveaux modes de production et de diffusion et les questions de droits liés aux images et aux sons.

L'enseignement repose sur l'articulation entre pratique (réalisation de petites formes), théorie (approche du langage cinématographique et de l'analyse filmique) et culture (fréquentation des œuvres et initiation à l'histoire du cinéma en lien avec l'histoire des autres arts)